

Réf: Dossier 376829

Avis de constitution

SOCIETE « AKB TRANSPORT »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI CITE  
ABRI 2000, Lot 124, Ilot 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/01/2024 , et enregistrés le 03/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKB TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT PUBLIC-  
VTC-  
TAXI COMPTEUR-  
PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS DANS LE  
DOMAINE.

Et pour la réalisation de l'objet social :  
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI CITE  
ABRI 2000, Lot 124, Ilot 06

Dirigeant(s) M AHOGNI KAKOUTCHI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00820 du 28/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05367/GTCA/RC/2025 du 28/01/2025

